

Un cadre pour échanger sur la santé et la sécurité au travail

En 2026, les Assises de la santé et de la sécurité des travailleur·ses se tiendront les 17 et 18 mars de 9 h 30 à 17 heures et s'articuleront autour de six thèmes principaux.

Par **FLORENCE LEGENDRE**,
membre du bureau national, responsable du secteur Santé

Les universités ne sont malheureusement pas des lieux de travail exempts de risques touchant à la santé et à la sécurité des enseignants et des enseignants-chercheurs, les actions menées dans les FSSCT de nos établissements en sont la preuve. Les Assises de la santé et de la sécurité des travailleur·ses, organisées depuis 2024 par des syndicats, dont la FSU, et des associations (CGT, FSU, Solidaires, Andeva, ASD-Pro, Association des experts intervenant en santé au travail, Attac, Ateliers travail & démocratie, Cordistes en colère, Réseau féministe « Ruptures », Association-santé-médecine-travail.), offrent un cadre pour échanger sur les expériences en santé et sécurité de divers secteurs, dont celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles permettent également des éclairages nouveaux pour améliorer nos interventions syndicales dans les instances et auprès de nos collègues.

Vous trouverez sur le site des Assises* des documents relatifs aux sessions des années précédentes, ainsi que des vidéos.

Les inscriptions aux Assises sont libres, mais les frais de déplacements éventuels ne

sont pas pris en charge. Néanmoins, les adhérent·es des syndicats de la FSU peuvent bénéficier d'un **remboursement** de leurs frais de déplacement en participant à ces rencontres dans le cadre de journées de formation syndicale. Il faut pour cela s'inscrire sur le site du centre de formation de la FSU, en y créant si besoin préalablement un compte : formation.fsu.fr/formations/85 au plus tard le 16 février.

Attention : sans cette inscription sur le site, aucune prise en charge par le centre de formation de la FSU ne sera effectuée.

THÉMATIQUES

Il convient également de s'inscrire sur le site des Assises pour permettre aux organisatrices et organisateurs de préparer ces journées.

Il est également possible de participer à des groupes de travail préparatoires à ces Assises (inscription possible sur le site aussi).

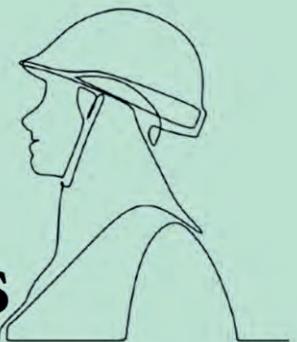
Les thématiques sont les suivantes :

- « Femmes, santé, travail » ;
- « Accidents du travail et maladies professionnelles : prévenir, agir, réparer » ;
- « Santé, travail, environnement » ;
- « Transformation du travail et organisation du travail : comprendre et agir » ;
- « Luttes internationales » ;
- « Handicap-inaptitudes ». ■

**17 et
18 mars
2026**

**Assises de
la santé et
la sécurité des
travailleurs-ses**

Bourse du travail de Paris,
3 rue du Château d'eau Paris 10e



S'armer pour des actions militantes. S'outiller pour agir sur le terrain. Construire des combats communs.
Faire de la santé au travail une grande cause publique.

* assises-sante-travail.ouvaton.org/.